

## **Assemblée annuelle 2025 du Conseil des gouverneurs de la BERD**

### **Déclaration du gouverneur suppléant par intérim représentant l'Italie**

J'aimerais, au nom des autorités italiennes, remercier le gouvernement britannique de nous accorder l'hospitalité et d'accueillir cette Assemblée annuelle 2025 de la BERD, ainsi que Madame la Présidente de la Banque, Odile Renaud-Basso, pour la manière avisée dont elle dirige celle-ci en ces temps difficiles.

À l'heure où les tensions géopolitiques ne cessent de croître, la coopération mondiale n'a jamais été aussi indispensable. À cet égard, nous appelons la Banque à continuer de renforcer sa collaboration avec les autres banques multilatérales de développement (BMD), pour une meilleure efficacité de leurs actions collectives. Les récents accords de délégation réciproque conclus avec la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Société financière internationale (SFI) constituent un pas dans la bonne direction, dont nous nous réjouissons.

Les autorités italiennes sont favorables à la proposition de Cadre stratégique et capitalistique (CSC) pour la période 2026-2030 et approuvent notamment les thèmes stratégiques retenus : soutien aux pays d'opérations de la BERD pour leur permettre de saisir les opportunités offertes par la transition vers des économies vertes, promotion d'une meilleure gouvernance économique et renforcement du capital humain et de l'égalité des chances, favorisés par les catalyseurs stratégiques que sont le développement et le déploiement des technologies numériques et la mobilisation accrue des capitaux privés.

L'Italie espère que les ambitions exprimées dans le CSC seront précisées et développées dans les stratégies sectorielles et traduites par des objectifs concrets dans le cadre de la prochaine grille d'évaluation institutionnelle.

Ces priorités à moyen terme devraient donner tout son sens à la mission de la BERD, en incitant cette dernière à favoriser encore plus la croissance dans le secteur privé, avec une attention particulière pour les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME), à optimiser l'impact de ses investissements (limités) dans le secteur public et à continuer de dialoguer avec tous ses clients pour identifier et réaliser les réformes nécessaires.

Le mandat fondamental et le modèle opérationnel de la Banque joueront en outre un rôle déterminant dans la prévention de la fragilité et la mise en œuvre de solutions pour la combattre. Nous nous félicitons à cet égard de la décision de la BERD de publier d'ici la fin de l'année un document consacré à la démarche à adopter face à des situations de fragilité, constatées ou potentielles. Une telle ligne de conduite permettra à la Banque de s'appuyer sur les atouts qui lui sont propres pour renforcer le caractère additionnel de son action et son impact systémique, en permettant à ses pays d'opérations de mieux repérer les défis multiples et pluridimensionnels qui se posent à eux, ainsi que les facteurs fondamentaux de fragilité, et d'y répondre avec plus d'efficacité. Nous estimons qu'il est particulièrement important de s'attaquer, entre autres, au manque de compétitivité, à l'insuffisance des infrastructures, aux carences des cadres juridiques et institutionnels, à la corruption, à l'instabilité politique, à l'insécurité alimentaire, aux migrations économiques, à l'exposition aux catastrophes naturelles ou encore à la vulnérabilité face à la cybercriminalité.

Nous félicitons la BERD de s'être de nouveau donné pour principal objectif stratégique dans son CSC 2026-2030 d'apporter un soutien exceptionnel à l'Ukraine, afin d'y maintenir les moyens de subsistance tant que durera la guerre et d'assurer à ce pays un avenir prospère au sein de l'Europe quand

viendra le temps de sa reconstruction. Nous apprécions les efforts déployés par la BERD pour permettre à l'Ukraine de faire face à ses besoins de financement à court terme et pour soutenir ses priorités de redressement et de reconstruction à long terme. Présente depuis longtemps sur le terrain et soucieuse de favoriser une bonne gouvernance, la Banque apportera une réelle valeur lors de la reconstruction, en veillant à la continuité des activités des autorités ukrainiennes et en soutenant la population.

Dans ce contexte, nous remercions la Présidente de la Banque, Madame Odile Renaud-Basso, d'avoir organisé un événement de haut niveau consacré à l'Ukraine, en préparation de l'édition 2025 de la Conférence pour le redressement de l'Ukraine, qui se tiendra à Rome les 10 et 11 juillet prochains. C'est là une preuve supplémentaire du partenariat qui unit l'Italie et la BERD et du rôle conjoint et actif que nous jouons aux côtés de l'Ukraine, que ce soit au sein de structures de coordination, tels que la Plateforme des donateurs pour l'Ukraine, ou dans le cadre d'initiatives plus concrètes, comme le prêt de 200 millions d'euros accordé par l'Italie et la Banque à la société Ukrhydroenergo pour renforcer la sécurité énergétique du pays.

Nous nous réjouissons de voir que, parallèlement au soutien sans faille apporté à l'Ukraine, la BERD va accroître ses investissements et ses activités de conseil sur les politiques publiques à mener dans d'autres pays d'opérations, actuels ou potentiels, en particulier en Afrique subsaharienne.

La coopération pour le développement avec le continent africain constitue l'une des grandes priorités du gouvernement italien, comme l'expose le *Plan Mattei pour l'Afrique*, dont le principe et les principaux objectifs ont été définis par la première ministre italienne lors du Sommet Italie-Afrique qui a eu lieu en janvier 2024 et ont occupé le devant de la scène à l'occasion de la présidence italienne du G7, toujours en 2024. Cette approche s'appuie sur un modèle de partenariat original avec les pays africains, tourné vers l'avenir et fondé sur l'égalité et la confiance mutuelle. Elle met l'accent sur les investissements concrets, permettant de répondre aux priorités de développement des pays concernés.

L'Italie se tient prête à discuter plus en détails avec la BERD d'une éventuelle collaboration plus étroite en Afrique à partir des synergies dégagées par les champs géographiques et opérationnels de leurs priorités respectives.

Dans ce cadre, l'Italie réitère son soutien à l'élargissement des opérations à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak et souhaite la bienvenue aux représentants du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Nigéria, désormais membres de la Banque et appelés à en devenir pays bénéficiaires, en espérant que nous serons bientôt rejoints par les délégués du Ghana, du Kenya et du Sénégal.

Grâce à son mandat original, à ses compétences et aux atouts qui lui sont propres, la BERD peut sans conteste contribuer au développement du secteur privé de nouveaux pays d'opérations, en mettant l'accent sur les MPME, les énergies renouvelables et les infrastructures durables. Afin de rationaliser les initiatives et de faire en sorte que les ressources soient utilisées dans un souci d'additionnalité et d'efficacité, les autorités italiennes attendent de la Banque qu'elle travaille en étroite coordination, au niveau tant stratégique qu'opérationnel, avec ses partenaires et les autres institutions financières internationales, en particulier avec la Banque africaine de développement, la SFI et la BEI, afin de profiter des relations établies via la stratégie Global Gateway de l'Union européenne.

Les autorités italiennes félicitent par ailleurs la BERD pour ses remarquables performances, tant opérationnelles que financières, enregistrées en termes aussi bien de projets que de volume au cours de l'année 2024. Elles notent avec satisfaction qu'elle a su respecter, voire bien souvent dépasser, les valeurs des paramètres fixés par sa grille d'évaluation institutionnelle actuellement en vigueur.

S'il y a lieu de se réjouir de ces résultats historiques, il convient d'insister sur la nécessité pour la BERD de continuer à optimiser sa situation financière et à veiller à employer les ressources des donateurs de manière ciblée et disciplinée. Nous félicitons la Banque pour les résultats obtenus jusqu'à présent dans la mise en œuvre des recommandations issues de l'Examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres des BMD, demandé en 2021 par le G20 lors de la présidence italienne, et nous attendons que les travaux se poursuivent en ce sens, notamment concernant l'émission de capital hybride, conformément d'ailleurs aux engagements pris en 2023 lors de l'adoption de l'augmentation du capital autorisé de la Banque et des souscriptions y afférentes.

Nous souhaitons pour finir insister sur l'importance de disposer de lignes de conduite et de procédures en matière de passation de marchés permettant d'assurer la qualité exemplaire de toutes les opérations de la Banque, tout en respectant les normes internationalement reconnues et en encourageant l'efficacité, la compétitivité et la transparence.

Nous réaffirmons pour conclure le soutien sans faille accordé par les autorités italiennes à la Banque face aux défis que lui réserve l'avenir.